

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture
le 25/03/2024
et publié ou notifié
le 25/03/2024

COMMUNE D' AISY SUR ARMANCON

Séance ordinaire du 22 mars 2024

Date de la convocation: 15/03/2024

Membres en exercice : 8

L'an deux mille vingt-quatre et le vingt-deux mars l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Olivier MURAT

Présents : 8

Votants : 8

Présents : Olivier MURAT, Olivier CADART, Aymeric FOURRIER, Maude GUYOTOT, Roland BURGRAF, Chantal BESANÇON, Marie-France MURAT

Pour : 8

Contre : 0

Représentés : Thérèse BURGRAF par Roland BURGRAF

Abstentions : 0

Excusés :

Absents :

Secrétaire de séance : Marie-France MURAT

Objet: Commission d'appel d'offres - 2024_12

Suite à la démission de madame Sofie AUBLIN, Monsieur le Maire explique aux membres du conseil qu'il faut élire un nouveau suppléant pour la commission d'offre d'appels.

Dans une commune de moins de 3500 habitants, le maire préside d'office la commission d'appel d'offres, et désigne son représentant en cas d'empêchement. Ce suppléant ne peut pas faire partie des membres élus de la commission. Ensuite, une liste de 3 membres titulaires et de 3 membres suppléants est élue à bulletins secrets.

.M. MURAT Olivier, Maire, Président d'office de la commission d'appel d'offres, désigne Mme **Chantal BESANÇON** comme son représentant. Ensuite, une liste composée des trois titulaires et des trois suppléants se constitue. Cette liste est soumise au vote du conseil à bulletin secret.

Le dépouillement a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 0

A déduire : bulletins blancs ou nuls : 0

Reste pour suffrages exprimés : 8

La liste ainsi composée a été élue à l'unanimité :

TITULAIRES	SUPPLEANTS
Olivier CADART	Maude GUYOTOT
Aymeric FOURRIER	Marie MURAT
Roland BURGRAF	Thérèse BURGRAF

Le Maire,

La secrétaire de service

O.F. Murat



Olivier MURAT

